

Communiqué de presse

Face au fléau des frelons asiatiques, le Département soutient les apiculteurs indriens

Châteauroux, le 26 avril 2024 - Qui dit arrivée du printemps, dit également arrivée des frelons asiatiques. Véritable menace ayant surgi en France en 2004, le Département de l'Indre a voulu affirmer sa volonté de soutenir les apiculteurs du département. Ainsi, c'est près de 500 pièges à frelons asiatiques qui seront distribués aux apiculteurs prochainement, en association avec le Syndicat des Apiculteurs de l'Indre. La particularité de ces pièges, conçus par les Etablissements FORT, est qu'ils sont sélectifs : ils ne piègent que les frelons.

Les frelons asiatiques font aujourd'hui partie du paysage apicole Européen. Ils représentent à la fois une menace pour la faune en tant que prédateurs pour les abeilles et les insectes (papillons, libellules, mouches...), mais aussi pour l'Homme si la piqûre entraîne une réaction allergique. Les frelons asiatiques cherchent généralement à implanter leurs nids au printemps : il est donc recommandé d'installer des pièges à partir de la fin du mois de février afin d'augmenter les chances de piéger les femelles fondatrices.

En cas de découverte d'un nid de frelons asiatiques, il convient de le signaler à la commune et de ne pas intervenir directement.

CONTACTS PRESSE :

Muriel Bonnefond - Direction de la Communication

Mail : mbonnefond@indre.fr - Tel : 02 54 08 38 53 / 06 72 01 09 26

Paul Gary - Direction du Cabinet du Président

Mail : pgary@indre.fr - Tel. : 02 54 08 36 81 / 06 80 59 64 92
